



21 DIALOGUES 21

collégialité

RÉUNION

Disposition par laquelle une assemblée se constitue et s'anime dans un temps continu ou discontinu, tout en privilégiant un processus de décision respectueux de l'autre, l'équité de la parole, le partage des tâches, fondé sur un engagement et un investissement matériel ou immatériel à la hauteur des moyens respectifs, visant la plupart du temps à un accomplissement commun... Questionne quant à son pilotage éventuel et à l'interaction entre les personnes qui y oeuvrent.